



Paris, le 9 février 2017.

Ce jour en ouverture de NAO, l'employeur MGEN a fait ses premières propositions, notamment celle d'une augmentation collective des rémunérations :

- 0,3 % pour les salaires < 30.000 € (brut annuel)
- 0,2 % pour les salaires > 30.000 € (brut annuel)

Argumentant la hauteur de ce taux par des attributions complémentaires individualisées et en fonction de l'activité commerciale ou non, métiers en tension ou pas.

Les Organisations Syndicales revendiquent, à l'identique des augmentations constatées dans la fonction publique, une évolution collective de 1,2 %, avant de considérer les autres éléments de la rémunération.

Les 4 Organisations Syndicales représentatives sur l'UES MGEN appellent à un mouvement de grève nationale le mercredi 15 février, avec un temps fort de 14 h à 16 h.

Depuis des mois les Organisations Syndicales alertent sur le contexte de dégradation des conditions de travail et la non-reconnaissance des contributions de chacun.

La réponse de l'employeur aurait du tenir compte de ce climat social dégradé.
Nous attendons d'autres réponses.

Ensemble, tous en grève, tous unis ...